

# Comité d'entreprise du 19 octobre 2017

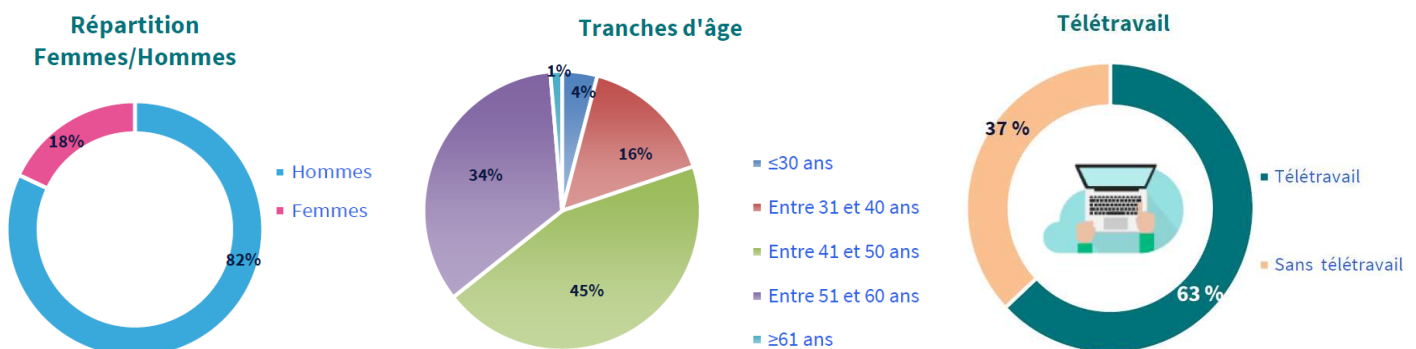
## "ONE AXA IT" : proximité

Après une première information au C.E du 25 septembre, la Direction d'AXA Tech est venue présenter à l'instance, le 19 octobre, d'autres éléments relatifs au « **projet de transfert d'activités de proximité depuis ATS vers la DSI d'AXA France** ».

Lors de cette réunion, notre employeur a répondu à plusieurs de nos questions (que nous avons communiqué dès le 26/09), permettant ainsi d'en apprendre un peu plus sur ce projet :

- ➔ **100 %** des prestataires actuellement en poste dans les équipes concernées feront partie du transfert vers AFA.
- ➔ Les salariés d'AXA Tech, quelle que soit leur équipe, n'auront pas à « passer par une période d'essai » une fois leur intégration effective dans la nouvelle organisation de la DSI d'AXA France.
- ➔ Les 12 salariés de Workplace compris dans le projet (*dont nous avons appris avec satisfaction qu'ils avaient été réunis le 20/10 pour en être informés*) se verront proposer la signature d'une convention de transfert du contrat de travail.
- ➔ L'évaluation de la performance 2017 des salariés sera conduite par leur manager actuel qui fixera également le taux d'atteinte de la prime d'objectifs/du CRV.
- ➔ Lors de leur arrivée chez AXA France, les salariés ayant opté pour le télétravail devront rencontrer et échanger avec leur manager pour décider de sa reconduction et des modalités de celle-ci.
- ➔ A la date du transfert vers AFA, les salariés pourront bénéficier des **Activités Sociales et Culturelles** proposées chez AXA France.
- ➔ Les managers d'AXA Tech concernés par le transfert seront réunis au cours du dernier trimestre 2017 afin de rencontrer la Direction de la DSI.
- ➔ Les représentants du personnel AXA Tech transférés vers AFA verront leur(s) mandat(s) devenir caduc(s) à la date d'intégration dans leur nouvelle entité.
- ➔ Afin de s'assurer que l'intégration de l'ensemble des équipes concernées se déroule dans les meilleures conditions, un « sponsor » (issu d'AXA Tech) a été désigné.
- ➔ Toujours aucune date n'a été arrêtée quant au déménagement physique des salariés d'ATS.
- ➔ En 2018 (exercice 2017), tous les salariés issus d'ATS se verront verser l'intéressement/participation d'AXA Tech.

### Quelques données sociales sur la population d'ATS concernée par ce projet :



Données et graphiques extraits de la présentation effectuée au C.E d'AXA France (Fonctions Centrales) du 25/10/2017

Avec ce projet, la Direction d'AXA France a indiqué qu'une économie de 3 millions d'€ était attendue d'ici 2020, notamment en procédant à un ajustement du recours à la prestation externe.

S'agissant d'AXA Tech, certaines interrogations demeurent... d'où nos interventions au C.E pour savoir :

- **Quels sont pour AXA Tech, particulièrement pour le GIE AXA Tech France, les impacts économiques et financiers de ce transfert d'activités et de personnels vers AXA France ?**

- **Quelles conséquences aura ce projet sur la stratégie « Tech IT UP » ?**

Sur le plan d'économies notamment (*dont 50% sont à réaliser en partenariat avec les « OpCos » : entités clientes*) ainsi que sur les projections communiquées relatives à la prestation, aux effectifs, aux métiers...

**Pour l'UDPA-UNSA, obtenir des réponses à ces questions est de première importance !**

# Consultation sur le projet de transfert de l'activité de production éditique du GIE AXA Technology Services

## Avis UDPA-UNSA au C.E :

« Aujourd'hui, le Comité d'entreprise d'AXA Tech est consulté sur le projet de transfert de l'activité de production éditique vers un prestataire : XEROX.

En plus d'externaliser cette activité présente au sein de notre entreprise depuis sa création et, auparavant, dans diverses entités du groupe AXA, notre employeur a décidé également de se séparer du personnel affecté à cette activité en transférant leur contrat de travail vers ce même prestataire, et cela à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Que dire de ce projet si ce n'est qu'il constitue pour nous un véritable échec :

**Echec de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences** tout d'abord qui, si elle avait vraiment été appliquée, aurait dû permettre d'anticiper les évolutions propres à cette activité et d'opter pour une autre gestion du personnel.

Voilà des années en effet que le sujet de la production éditique et de son avenir est abordé par les représentants du personnel dans le cadre de la GPEC.

Le constat est partagé par tous. Oui, l'essor du numérique a des impacts sur cette activité.

L'entreprise n'a cependant jamais traité réellement le sujet et en arrive finalement à consulter le C.E aujourd'hui sur un projet d'externalisation et de transfert des contrats de travail des salariés.

**Echec du dialogue social** ensuite qui, s'il était réellement respecté, aurait dû permettre aux salariés de rester au sein d'AXA Tech ou du groupe AXA.

Que ce soit dans l'accord européen sur l'anticipation du changement de 2011 (*principes 2,3 et 4*) ou dans l'accord groupe sur la GPEC de 2015 (*Art 4.2.2.2-3*), la possibilité d'opter pour des solutions alternatives ainsi que de prioriser et maximiser les opportunités de redéploiement en interne des salariés existent.

Pas pour la direction d'AXA Tech visiblement qui s'est obstinée depuis le début de la présentation de son projet à ne privilégier qu'une seule option.

- ⇒ Sans tenir compte des différentes propositions, alternatives formulées par l'instance ;
- ⇒ Sans tenir compte des souhaits de mobilité exprimés par certains salariés pour rester chez AXA.

Ce qui nous amène aujourd'hui à adresser cette question à la Direction :

**Quelle est la valeur réelle chez AXA Tech de certains principes définis conventionnellement ?**

**Mesures d'accompagnement :**

La direction d'AXA Tech a présenté aux élus et aux salariés un certain nombre de compensations via la prime de transfert fixe mensuelle qui ne sont pas négligeables.

Ces compensations restent néanmoins à ce jour insuffisantes à nos yeux et nous regrettons que la négociation sociale prévue par la direction intervienne après cette consultation.

Si la négociation à venir se limite aux seules orientations avancées par l'employeur, cela ne fait que confirmer le caractère de « régression sociale » de ce projet.

Nous rendons un avis défavorable sur celui-ci en soulignant que les salariés concernés, dont l'âge moyen se situe au-dessus de 55 ans et dont l'ancienneté moyenne est de 30 ans au sein de l'entreprise qui est devenue le groupe AXA tel qu'il est aujourd'hui, seraient en droit de prétendre, estimons-nous, à une autre « fin de carrière » que celle que leur impose aujourd'hui la direction d'AXA Tech ».

## ACCORD EUROPEEN SUR L'ANTICIPATION DES CHANGEMENTS

*Principe 2*

*Dans le cadre de ce processus d'information et de consultation, les données et informations fournies par AXA incluront le cas échéant des informations sur de possibles solutions alternatives.*

*Principe 3*

*En tenant compte des intérêts des salariés, clients et actionnaires, AXA s'engage à s'efforcer de maximiser les opportunités de redéploiements internes et, le cas échéant, externes pour tous les salariés concernés par des questions éventuelles d'emploi.*

*Principe 4*

*AXA fera en particulier tout son possible pour éviter le recours aux licenciements et aux transferts collectifs en recherchant autant que possible d'autres approches, notamment :*

- A saisir les opportunités offertes par les mouvements naturels de baisse des effectifs pour faciliter les questions d'emploi.*
- A faire des efforts notoires pour soutenir ses salariés dans l'analyse de leurs compétences et évolution de carrière et offrir des formations / opportunités de réaffectation quand cela sera nécessaire et possible.*
- A avoir recours de préférence aux solutions de départs volontaires et de redéploiement plutôt qu'aux licenciements et aux transferts collectifs.*

People Out !	
▼ Performance globale	
Synthèse Performance globale	
Niveau	Sélectionnez s'il vous plaît...
d'appréciation:	Sélectionnez s'il vous plaît...
► Atteinte des objec	Exceptionnel
	Excellent
	Réussi
	Part. réussi/en développement
► Commentaires du	Non satisfaisant
	N/A Pas d'évaluation requise

Anticipation, transparence, GPEC, maintien de l'emploi et de l'employabilité **en interne...** à bien des égards, la **performance** de notre employeur quant à la gestion de cette activité et de son personnel est : « **non-satisfaisante** » et se situe : « **significativement en dessous des attentes** »

Pour rendre un avis sur un projet de l'employeur, les élus du Comité d'entreprise doivent normalement bénéficier **d'informations suffisantes**. Il en va de même pour les **délais** qui doivent permettre de prendre connaissance de ces informations, de les étudier, et ce avant de se prononcer. Lors de la consultation du 19 octobre sur « Yes Perform & Develop », nos élus ont décidé de ne pas rendre d'avis estimant que les 2 conditions citées plus avant n'étaient pas réunies.

En plus de déplorer le fait de recueillir, **en séance**, certaines informations complémentaires sur ce projet (notamment les décisions de l'employeur suite aux préconisations formulées par le CHSCT d'AXA Tech), nous avons mis en avant la « différence de traitement » entre la procédure d'information-consultation du C.E chez AXA Tech et celle d'AXA France →

On ne sait trop pourquoi, notre direction a décidé de dialoguer davantage avec les élus du CHSCT plutôt qu'avec ceux du Comité d'entreprise, sans toutefois accéder totalement aux demandes des premiers !



**Résultat** : dès l'année prochaine, notre employeur pourra déployer ce nouveau dispositif d'évaluation sans qu'un référentiel plus précis, **par poste**, des « compétences relationnelles et de leadership » n'ait été d'abord établi.

Il pourra décider également des moyens qu'il veut bien mettre en œuvre (*aucun engagement précis et chiffré n'ayant été communiqué au C.E ou au CHSCT, sur la formation par ex...*) pour accompagner les salariés, notamment les managers, dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Il pourra déterminer enfin, en toute liberté, le « poids » (la pondération) que prendront les compétences relationnelles et de leadership dans l'évaluation.

**A l'UDPA-UNSA, nous n'avons pas pour habitude de nous prononcer, même négativement, sur un projet comportant autant d'inconnues et dont les risques sont avérés !**

### 2 entreprises, 2 « manières de faire » :

	
Information au Comité d'Entreprise sur le projet de refonte du dispositif d'évaluation professionnelle : <b>18 mai</b>	Information au Comité Central d'Entreprise (CCE) sur le projet de rénovation de l'outil et de refonte du dispositif d'évaluation professionnelle : <b>8 et 9 mars</b>
Informations complémentaires au CE... <b>N É A N T</b>	Informations complémentaires au CCE... <b>5 et 6 avril 10 et 11 mai 7 et 8 juin 5 et 6 juillet</b>
Consultation sur le projet de refonte du dispositif d'évaluation professionnelle <b>19 octobre</b>	Consultation sur le projet de rénovation de l'outil et de refonte du dispositif d'évaluation professionnelle <b>13 et 14 septembre</b>



## Info flash AXA Tech/AXA GS

### Information sur "ONE AXA IT" :

Dans un courrier commun daté du **16 octobre**, les organisations syndicales **UDPA-UNSA** et **CFE-CGC d'AXA Tech et d'AXA GS** ont sollicité un entretien auprès de Madame STANGE\* afin d'obtenir des informations suite à la communication du 28 septembre annonçant le gel des études globales relatives à « ONE AXA IT ».

Tout en sensibilisant Mme STANGE sur la situation préoccupante que traversent actuellement nos entités, nous lui avons notamment fait part de nos interrogations quant à leur fusion prochaine et sur la stratégie envisagée.

Madame STANGE nous a répondu le 20 octobre par un message où elle indique :

- Avoir demandé à Dirk MARZLUF, CIO Groupe, de nous rencontrer très prochainement.
- S'engager à ce que les prochaines étapes du projet sur le modèle opérationnel de l'informatique nous soient présentées lors des réunions des comités d'entreprise (d'AXA Tech et d'AXA GS) du **mois de novembre**.

Nous avons accusé réception et accepté ces propositions, tout en maintenant notre demande de rencontrer rapidement Mme STANGE afin de nous présenter et d'avoir un échange constructif sur les évolutions prévues.

\* Astrid STANGE est : Responsable de l'étude sur la création du département Opérations Groupe auprès de Thomas BUBERL.

### Vers une nouvelle gouvernance du Groupe "pour plus de simplicité et de responsabilisation" :

Dans une note du 17 octobre, Gérald Harlin (Directeur Financier Groupe) et George Stansfield (Secrétaire Général du Groupe) ont communiqué sur l'état d'avancement du projet « **Ahead** »\*, le projet visant à simplifier le modèle opérationnel d'AXA et sa gouvernance.

Afin de tendre vers davantage de responsabilisation, la Direction du Groupe prévoit de mettre en place une organisation simplifiée qui repose sur « l'autonomie encadrée », c'est-à-dire que les entités seraient pleinement responsables de leurs priorités stratégiques et de leur performance, le Groupe ne restant décisionnaire que sur certaines dimensions : investissements notables, conformité, gestion des risques et de la marque, communication...

Pour AXA Tech et AXA GS, cela prendrait d'abord la forme d'un rattachement à un nouveau « département » baptisé « **Group Opérations** », département dont Madame STANGE a pour mission d'en superviser la création.

**L'UDPA-UNSA continuera de vous informer de l'avancement de ce projet et de ses impacts !**

\* Des premières informations en notre possession, ce projet est susceptible d'entraîner la disparition de plus d'une centaine de postes au sein du GIE AXA.



## Comité européen d'AXA :

La prochaine réunion plénière du Comité Européen du Groupe AXA se tiendra le **22 novembre**.

En présence de Thomas BUBERL, les différentes délégations syndicales françaises et européennes pourront lui adresser leurs remarques et interrogations sur divers projets/sujets en cours ainsi que sur certaines parutions dans la presse :

**AXA IM, « ONE AXA IT », « AHEAD »...**

**Comme à chaque fois, l'UDPA-UNSA jouera pleinement son rôle afin que les intérêts des salariés soient pris en compte !**

## Liens utiles

- **RETRAITE :**  
<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/accueil>  
<https://www.agirc-arrco.fr/>
- **FORMATION :**  
<https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/>  
<https://www.defi-metiers.fr/>
- **ADMINISTRATION :**  
<https://www.service-public.fr/>
- **DROIT :**  
<https://www.legifrance.gouv.fr/>
- **SYNDICAT UDPA-UNSA D'AXA TECH :**  
<http://www.udpa-axa.org/axatech/>

# CAMPAGNE DE RECUEIL DU BON DE FINANCEMENT SYNDICAL

## Du 13 novembre au 22 décembre.

Si vous avez plus de 6 mois chez AXA Tech (ou dans une autre entreprise AXA de la RSG), vous recevrez prochainement par courrier votre bon de financement que vous pourrez :

- ➔ remettre directement au délégué syndical de l'organisation que vous avez décidé d'encourager,
- ➔ transmettre par voie postale à ce même délégué,
- ➔ glisser dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet\*.



## Nous comptons sur vous !



Pour intervenir efficacement et continuer de vous informer régulièrement, notre organisation syndicale a besoin de moyens !

**Votre soutien via le bon de financement est important !**

**Valeur du bon de financement 2017 :**  
**Non-cadre : 46,20 €      Cadre : 55 €**

- \* - Pour les salariés des Collines de l'Arche : dans la cafétéria du RDC ;
- Pour les salariés de Belbeuf : sur le site d'Isneauville ;
- Pour les salariés de la Chaussée-Saint-Victor : sur le site de la Chaussée, couloir local RDC 21 ;
- Pour les salariés de Manhattan : sur le site de Manhattan dans la cafétéria

## Vos élus et correspondants UDPA-UNSA sur AXA Tech



Franck GRANDMAISON  
[franck.grandmaison@axa-tech.com](mailto:franck.grandmaison@axa-tech.com)  
Téléphone interne : **55 24 79**



Christophe DELCROIX  
[christophe.delcroix@axa-tech.com](mailto:christophe.delcroix@axa-tech.com)  
Téléphone interne : **55 28 80**



Sylvie LE MEUR  
[sylvie.lemeur@axa-tech.com](mailto:sylvie.lemeur@axa-tech.com)  
Téléphone interne : **55 20 89**



Olivier ALTAZIN  
[olivier.altazin@axa-tech.com](mailto:olivier.altazin@axa-tech.com)  
Téléphone interne : **55 25 29**



Christophe PAJADON  
[christophe.pajadon@axa-tech.com](mailto:christophe.pajadon@axa-tech.com)  
Téléphone interne : **55 25 04**



John LOOCK  
[john.loock@axa-tech.com](mailto:john.loock@axa-tech.com)  
Téléphone interne : **55 24 94**



Suite à la mobilité d'Andreja NOVAKOVIC, l'UDPA-UNSA a désigné **Christophe DELCROIX** comme **nouveau représentant syndical** de notre organisation au **CHSCT** des Collines de l'Arche.

Jean-Pierre VASSARD (Belbeuf)  
[jeanpierre.vassard@axa-tech.com](mailto:jeanpierre.vassard@axa-tech.com)  
Téléphone interne : **52 72 29**

